

« L'avenir des "fédés" passe par leur féminisation »

SCANDALES Les instances du sport en France dysfonctionnent. N'est-il pas temps de faire bouger les choses ? Outre plus d'intervention de l'État, les pratiquants pourraient aussi avoir leur mot à dire. Rencontre avec le sociologue **William Gasparini**.

A lors que, jeudi, se jouait l'avenir de Noël Le Graët à la tête de la Fédération française de football, les affaires qui touchent certaines fédérations sportives posent question. Leur indépendance liée à leur statut ne doit-elle pas être réformée ? William Gasparini, professeur des universités en sociologie du sport à l'université de Strasbourg, nous livre quelques pistes.

Avec les scandales qui se multiplient dans les fédérations, n'est-il pas temps de réformer les statuts de celles-ci ?

Tout dépend de ce que l'on entend par réformer. Une réforme en profondeur ou des petits rajouts ? Avec la loi du 2 mars 2022 sur la démocratisation du sport en France, il y a eu des modifications. Le fait par exemple d'introduire des comités d'éthique ou de ne pas dépasser trois

mandats pour les présidents est une avancée. Ajouter plus de parité en est une autre, encore faut-il que les acteurs eux-mêmes s'en emparent. Heureusement, il ne faut pas mettre toutes les fédérations dans le même sac. Pour un grand nombre d'entre elles, cela se passe bien. Quoi qu'il en soit, je pense que l'on peut aller plus loin, mais, pour cela, il faudra changer la culture interne. Il faudra aussi que les sportifs s'emparent de ces questions. Pour l'instant, ils ne sont pas très engagés. Les fédérations, aujourd'hui, fonctionnent comme des démocraties indirectes. Ce ne sont pas les adhérents qui votent en direct pour leur président. C'est un système de grands électeurs, comme aux États-Unis. Il y a un décalage énorme entre la réalité des pratiquants, très jeunes, et ceux qui exercent le pouvoir plutôt âgés.

ENTRETIEN



« Il y a un décalage énorme entre la réalité des pratiquants, très jeunes, et ceux qui exercent le pouvoir plutôt âgés. » PATRICK ALLARD/REA

Vous parlez d'aller encore plus loin ?

Par exemple, en faisant en sorte que les élections des présidents se fassent par les clubs et non ces grands électeurs, et ce, même si cela n'est pas prévu dans les textes. Je pense que l'avenir des fédérations passe aussi par la féminisation des présidences. Aujourd'hui, il existe un réel plafond de verre, même si la parité est prévue. Il n'y a à ma connaissance que deux femmes présidentes de fédération. Ces femmes sont confrontées en permanence à une multitude d'obstacles. Et quand elles arrivent au sommet, elles sont tout de suite fragilisées. Après, il serait bon que les comités d'éthique qui ont été instaurés fonctionnent vraiment. Pour l'instant, c'est loin d'être le cas. Là encore, c'est aussi une affaire de personnes en place. Reste que les sportifs doivent jouer un rôle plus important dans les fédérations. Or, pour la plupart, ils ne sont pas très militants et ne prennent pas souvent la parole pour faire évoluer les choses.



WILLIAM GASPARINI
Professeur des universités en sociologie du sport à l'université de Strasbourg

Mais n'est-ce pas le rôle de l'État de remettre de l'ordre ?

C'est souvent assez mal vu par les fédérations nationales ou internationales. En France, l'État intervient malgré tout un peu plus que dans d'autres pays, même si

il est en perte de vitesse. Par exemple, c'est grâce à l'intervention de l'État qu'il y a plus de parité. Ce n'est pas le mouvement sportif qui en a pris l'initiative. Tous les grands changements sont venus de l'extérieur. La féminisation dans le sport est due en grande partie au combat des mouvements féministes. Idem pour les nouvelles pratiques. Ce ne sont pas les fédérations qui vont les chercher, mais ces nouveaux pratiquants qui les imposent.

Enfin, n'est-ce pas logique, vu le fonctionnement opaque actuel de certaines instances, que l'on en soit arrivé à des affaires qui touchent le football ou le rugby ?

La loi de 1901 est-elle suffisante aujourd'hui ? C'est une question ! Certes, l'État impose dorénavant aux présidents de déclarer leur patrimoine, mais, au-delà, ces derniers peuvent toujours agir comme ils le veulent. Ils sont complètement autonomes dans leur mode de fonctionnement sauf si cela entre dans le cadre de la loi. Notamment lorsqu'il s'agit de violences sexuelles ou de harcèlement. Mais tout cela, on le doit encore une fois à l'intervention du monde extérieur et, par exemple, à MeToo. Y aurait-il eu une affaire Le Graët sans cela ? Le problème et le paradoxe, c'est que l'autonomie du monde associatif le protège mais lui permet aussi d'agir en quasi-impunité. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ÉRIC SERRES

COURSES HIPPIQUES AVEC P. ROSSO

VENDREDI à Deauville • PSF • R1 • 8^e course à 20h15 • Plat • Handicap • 16 partants • 2.500 mètres • Corde à droite •

LE BON FAVORI :
THUNDERSPEED

L'OUTSIDER REPÉRÉ :
BLUES ROCK

BASES

4. THUNDERSPEED
5. BLUES ROCK
16. CHECKPOINT CHRALIE
10. BAZOQUES

CHANCES

2. PANJAMAN
13. JUST LIGHT
3. THIRSTY
15. RAINBOW WARRIOR

NOTRE CHOIX POUR LES QUINTÉS DU WEEK-END

SAMEDI à Vincennes • Trot • R1 • 4^e course à 15h15 • Attelé • PRIX DE BREST • Groupe III • 16 part. (9+7) • 2.850 mètres G.P. •

LE BON FAVORI :
CE BELLO ROMAIN

L'OUTSIDER REPÉRÉ :
HOKKAIDO JIEL

BASES

9. HÉLIADÉ DU GOUTIER
16. CE BELLO ROMAIN
7. HOKKAIDO JIEL
15. ÉCLAT DE GLOIRE

CHANCES

8. FIRELLO
5. FALCO D'HAVAROCHE
3. GO ON BOY
10. VICTOR FERM

DIMANCHE à Vincennes • Trot • R1 • 4^e course à 15h15 • Monté • PRIX DE CORNULIER • Groupe I • 18 partants • 2.700 mètres G.P. •

LE BON FAVORI :
FLAMME DU GOUTIER

L'OUTSIDER REPÉRÉ :
HIRONDELLE DU RIB

BASES

14. GRANVILLAISE BLEUE
18. FLAMME DU GOUTIER
9. HIRONDELLE DU RIB
17. ÉTOILE DE BRUYÈRE

CHANCES

16. FADO DU CHÊNE
15. ZARENNE FAS
10. HANNA DES MOLLES
4. VAPRIO